

LA LIBÉRATION DE PARIS

Entends-tu les acclamations des Parisiens, des résistants et la voix de Charles de Gaulle ?

Ils célèbrent la Libération de Paris en août 1944.

Cette Libération de Paris est possible grâce au débarquement des troupes alliées sur les plages de Normandie, le 6 juin 1944.

Le 19 août, les ouvriers et les fonctionnaires se mettent en grève, les Parisiens et les résistants construisent des barricades, s'installent dans des bâtiments administratifs et se battent contre les Allemands qui occupent Paris depuis quatre ans. Ils attendent avec impatience la 2^e DB (division blindée) commandée par le général Leclerc et la 4^e division d'infanterie américaine.

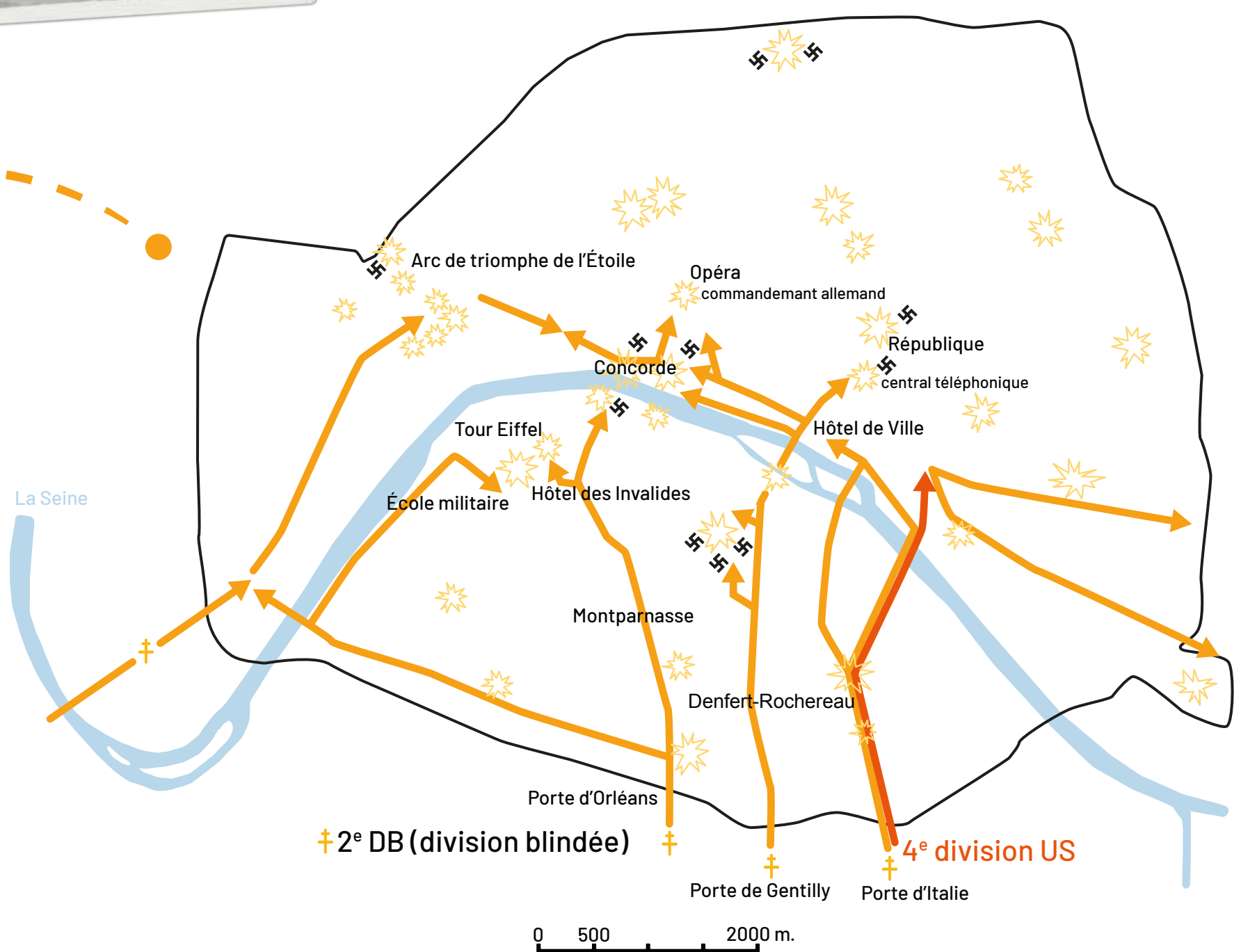
Fanion du char



Repère dans la salle le fanion du char surnommé **Valmy** sur lequel figure un chevalier et la croix de Lorraine, emblème du mouvement de résistance créé par de Gaulle en 1940, la France Libre.

Observe sur ce plan de Paris le parcours des soldats la 2^e DB et de la 4^e division US qui entrent par le sud de la ville à bord de chars et autres véhicules.

Après de violents combats, ils libèrent Paris, le 25 août 1944.



As-tu repéré la robe tricolore qui a peut-être été fabriquée, puis portée au moment de la Libération de Paris, par Madame Dio, épouse de Louis Dio, colonel dans la 2^e DB. Décryptons deux des motifs de ce vêtement.



L'affiche **À tous les Français** reprend des éléments du discours prononcé par Charles de Gaulle sur les ondes de la BBC de Londres, le 18 juin 1940. Alors que le maréchal Pétain a signé un armistice (fin des combats) avec l'Allemagne nazie, de Gaulle encourage les Français à le rejoindre dans les **FFL** (Forces Françaises Libres) et à poursuivre les combats aux côtés des Alliés.

En 1941, l'**insigne officiel de la France Libre** est surnommé le moustique. Il est composé d'un glaive (épée) entouré des ailes de la victoire et de la couronne de laurier et reprend les trois couleurs nationales.



Les troupes alliées et notamment la 2^e DB poursuivent les combats pour libérer le reste de la France, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas, etc. jusqu'à la capitulation (document dans lequel les Allemands reconnaissent qu'ils sont vaincus militairement) du Troisième Reich en mai 1945.